

Déclaration préalable de la FSU
Comité Technique Académique du 8 septembre 2022

La FSU alerte depuis des mois sur la crise que subit le monde éducatif. Semblant enfin prendre conscience de la gravité de la situation, le Président de la République a été contraint de réagir, en se glissant même dans les habits du ministre de l'Éducation nationale.

Sous couvert de donner les grandes orientations sur un dossier qu'il dit prioritaire pour son deuxième quinquennat, Emmanuel Macron a surtout été obligé de s'exprimer pour tenter de reprendre la main sur ce dossier alors que les images de la préparation de rentrée n'étaient pas du meilleur effet pour son gouvernement.

Le contenu du discours du Président et du gouvernement illustre cependant, encore une fois, la totale déconnexion avec la réalité des établissements scolaires. Ainsi M. Macron découvre les projets d'établissement auxquels il tente de substituer un pseudo débat. Le gouvernement s'exonère de la crise actuelle et nie même les effets des suppressions de postes.

Les annonces sont sans surprise et s'inscrivent dans la droite ligne du projet présenté pendant la campagne présidentielle : un recours accru à l'autonomie et à la contractualisation synonyme de transformation brutale de nos métiers et du service public. Alors que tout montre que l'Éducation nationale est à la croisée des chemins après un quinquennat particulièrement difficile, le projet présidentiel risque de fracturer davantage notre service public.

1 620 postes non pourvus aux CAPES, CAPET, à l'agrégation, et aux concours de CPE et de Psy-ÉN, 482 postes perdus au CAPES de maths sur 1 035, 156 sur 215 en allemand, 90 sur 127 en éducation musicale. Ce sont quelques chiffres parmi tant d'autres qui soulignent la crise de recrutement que vit notre institution. 329 000 enseignants (1er et 2d degrés) à recruter entre 2019 et 2030 selon un rapport de la DARES France Stratégie. Recruter des enseignants passe par s'attaquer au fonds du problème de la perte d'attractivité de nos métiers : Revaloriser nos profession sans aucune contrepartie et stopper les réformes néolibérale qui détruit le Service Public et dégrade les condition de travail des personnel. Les annonces ministérielles ou devrait-on dire présidentielles, si l'on en croît le manque d'autonomie du ministre ne vont pas dans le bon sens au contraire au-delà des effet d'annonce non chiffré sur des pseudo revalorisation c'est bien une destruction de nos métiers que prévoit le président.

« Aucun professeur ne commencera sa carrière à moins de 2 000 € nets par mois ». C'est ce qu'annonçait à la rentrée 2021 Jean-Michel Blanquer pour 2024. C'était la promesse électorale du Président de la République qui parlait déjà d'une revalorisation pour partie inconditionnelle, chiffrée aujourd'hui à + 10 %. L'annonce par Pap Ndiaye d'une mesure appliquée à partir de septembre 2023, laisse pour le moins sceptique. Lier ces mesures à un nouveau pacte, selon le principe du « travailler plus pour gagner plus » serait un marché de dupes.

Le SNES-FSU revendique l'augmentation sans condition de 20 % de la valeur du point d'indice, son indexation sur les prix, le relèvement de 70 points de toutes les grilles. Au début des années 1980, le salaire des professeurs débutants correspondait à deux fois le SMIC. C'est cette perspective qu'il faut viser à terme pour les débuts de carrière et reconstruire les grilles pour reconnaître l'expérience acquise au cours de la carrière et redonner durablement de l'attractivité à nos professions.

Par ailleurs, la FSU revendique des mesures qui doivent bénéficier à l'ensemble des personnels, ce qui implique une révision des grilles salariales des AESH, pénalisés de plus par des contrats à 62 % et des AED.

La seule réponse du gouvernement et du ministre à la dégradation des conditions d'enseignement consiste à proposer encore plus de réformes. Les projets locaux innovants ne sont pas une réponse

satisfaisante, d'autant plus qu'ils ont pour corollaire une école à deux vitesses. Ils imposent aux établissements scolaires une logique de concurrence et une surcharge de travail.

En collège, l'introduction d'une demi-journée consacrée à l'orientation est en déconnexion totale avec la réalité du terrain. Cette conception de l'orientation peut avoir pour conséquence de rabattre les ambitions scolaires des élèves les plus fragiles aux seuls besoins économiques du territoire. Cela contribue aussi activement à la marchandisation de l'information pour l'orientation ainsi qu'au contournement des Psy-EN, orchestrée par les régions avec la caution du ministère.

La FSU s'oppose au projet d'un rattachement plus fort de la classe de sixième au cycle 3. Cette lubie cyclique menace la cohérence de l'enseignement secondaire, élément essentiel de la démocratisation de l'école.

Selon M. Ndiaye « La grande vertu de la réforme du lycée, c'est qu'elle est perfectible ». En dépit de cet aveu d'une réforme mal pensée, le nouveau ministre persiste à ne pas reconnaître qu'elle a profondément déstabilisé les lycées, tout comme la réforme du bac. Pour la FSU, le lycée ne doit pas renforcer les déterminismes mais être un instrument essentiel de démocratisation de l'école et de la société. La FSU rappelle donc son exigence d'une réelle remise à plat de la réforme du lycée et le rétablissement d'un baccalauréat fondé sur des épreuves anonymes, nationales, en fin d'année.

Lors de sa conférence de presse de rentrée 2022 le ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye a confirmé la volonté du gouvernement de réformer en profondeur les lycées professionnels, sur le modèle de l'apprentissage. Or l'apprentissage en bac pro c'est 40 % de jeunes qui, par des ruptures de contrats subies, restent sur le carreau, sans qualification, obérant de manière alarmante leur avenir professionnel. L'apprentissage est aussi un système structurellement défavorable aux filles (70 % de garçons) et aux jeunes issus de l'immigration maghrébine et subsaharienne. Est-ce ce modèle qu'il veut appliquer aux lycées professionnels qui aujourd'hui accueillent 630 000 jeunes sans condition ?

Le ministère de l'Éducation nationale veut calibrer les filières des lycées professionnels vers les secteurs en pénurie d'emplois, désertés aujourd'hui par les actifs du fait des conditions salariales et de travail déplorables. Ce qui revient à instrumentaliser l'orientation des jeunes de 15 ans vers les métiers les plus pénibles et les moins valorisés. Ce choix est purement scandaleux. Pour la FSU, la carte des formations doit évoluer non pas dans l'intérêt particulier des entreprises du bassin mais dans celui de nos élèves, et donc de l'intérêt général. Le ministère de l'Éducation nationale annonce aussi l'augmentation de 50 % des stages dès la rentrée 2023. Les augmenter de 50 % c'est réduire d'autant la présence des élèves dans nos lycées professionnels. Ce sont des coupes sombres dans nos horaires disciplinaires auxquels il faut s'attendre et, en toute logique, des suppressions massives de postes de professeurs de lycées professionnels dans les années à venir. Pour les jeunes, c'est un renoncement sans précédent de la part du ministre à la dimension éducative et émancipatrice de leur formation et une entrave organisée à leurs poursuites d'études. C'est aussi laisser à penser un mensonge tenace concernant le rôle formateur de l'entreprise. En stage les élèves sont une main-d'œuvre comme les autres, ils apprennent « sur le tas » uniquement des gestes techniques, sans qu'aucun personnel n'ait du temps dédié pour les accompagner.

Le ministère remet au goût du jour la vision extrêmement réactionnaire et restrictive de la formation professionnelle des jeunes, datant d'un autre siècle, plutôt que de renforcer un enseignement global et équilibré entre savoirs généraux et savoirs professionnels dans nos lycées publics.

Les élections professionnelles ont-elles été reportées ? En effet, il n'y a eu quasiment aucune communication de la part de l'administration dans les établissements. Il en va de même dans les services administratifs. Les élections professionnelles sont enfin absentes sur le site internet du rectorat. Comment interpréter ce silence assourdissant, face à un enjeu démocratique fort pour

notre académie. C'est un signe supplémentaire de la continuelle dégradation du dialogue social dans l'académie et du manque de considération des personnels.

Le Rectorat pour essayer de sauver la rentrée a dû faire appel, face au manque de personnel en raison de la crise du recrutement à de nombreux personnel contractuels. L'ampleur des besoins l'a obligé à innover vers plus d'outrance par rapport au respect de nos professions, en usant du « Job dating » que nous avons déjà dénoncé lors d'un précédent CTA.

Il est maintenant de la responsabilité du Rectorat d'accompagner, de former et d'aider les personnels recrutés. Gageons que les engagements pris sur leur formation ne soient pas vains et ne débouchent pas, comme nous l'avons vu par le passé, sur des dispositifs insuffisants. Quant à l'accompagnement des personnels non-titulaires, les modalités de gestion archaïques dont ils sont victimes ont-elles été améliorées? Les services DPE les suivants ont-ils été abonnés en poste? Malheureusement ce ne sont pas les retours que nous avons, contrairement à nos demandes, les modalités d'affectation n'ont toujours pas été améliorées, celles d'évaluation défavorables aux personnels toujours pas. Quand il en est de la principale responsabilité de notre institution tant pour les personnels précaires que pour le Service Public d'Education, à ce jour, aucun plan massif de titularisation ou de la d'une vague annonce n'est mis en place pour résorber la précarité.

Les stagiaires qui ont réussi les concours, et qui vont devoir pour certains, enseigner à plein temps, pensaient que l'institution organiserait leur accueil dans l'académie avec autant d'exigence et de rigueur que cette dernière leur demande lors de leur année de stage. La gestion chaotique des affectations, a déjà découragé certains. Que dire des stagiaires mi-temps affectés par erreur sur des supports à plein temps et inversement pour d'autres, qui ont vu leur affectation réviser au dernier moment, parfois à l'autre bout de l'académie, les forçant à déménager une seconde fois en quelques semaines? Est-ce la meilleure d'entrer dans le métier que de connaître au dernier moment les niveaux d'enseignement à préparer, parfois le jour même de la pré-rentrée? Nous dénonçons le choix que vous avez fait, de mettre les journées de formation des stagiaires plein temps EPS sur la journée du mercredi. Ce serait bien mauvais message de la part de la présidente de l'UNSS de l'académie de Versailles, si vous maintenez cette décision incompréhensible et inacceptable.

Contrairement à ce qu'a affirmé le ministre, les conditions de rentrée ne sont pas normales. Les Cassandre avaient raison d'affirmer qu'il n'y aurait pas les personnels suffisants pour assurer une rentrée digne de ce nom pour les élèves.

Dans le premier degré, le manque de moyens ne permettra probablement, pas de répondre aux besoins impératifs de remplacement, pondération en REP+, décharge de direction pour les écoles à moins de 4 classes. La FSU dénonce le fait que le manque de personnels a empêché de procéder à des ouvertures de classe et ainsi, d'alléger les effectifs. Plus encore, certains postes ne seront pas pourvus. Ce sont des postes RASED et des postes de remplaçants qui vont rester vacants malgré le recrutement de contractuels alors que les besoins sont bien là. La FSU dénonce également le recul des droits des personnels (mobilité, disponibilité, temps partiels congé de formation, ...) sous prétexte de "ressource enseignante insuffisante". Que fait notre institution pour remédier à cela?

Dans le second degré, dans de nombreux collèges et lycées, des enseignants ont manqué à l'appel. Comment accepter que les élèves des collèges les plus défavorisés ne puissent pas bénéficier de l'ensemble de leurs heures de cours? Ainsi au collège Joliot-Curie de Bagneux, une classe de quatrième se voit priver de la moitié de ses cours car il manque des professeurs en technologie, mathématiques, anglais et espagnol. Au nouveau collège de Mante-la Jolie, un poste d'histoire-géographie et un poste d'espagnols n'étaient pas pourvus à la rentrée. Dans de nombreux établissements, des postes ou des heures en mathématiques, technologie, ou musique risquent de

ne pas être assurées, encore cette année. L'absence à la rentrée d'au moins un enseignant par établissement semble devenir la norme. Ici, comme au lycée Newton de Clichy, c'est l'équivalent de 4 postes qui ne sont pas pourvu, ailleurs, comme au lycée Rosa Parks de Montgeron, l'équivalent de 5. Dans ses conditions, les enseignants doivent, comme les années précédentes, travailler dans des classes surchargées, faute de moyens suffisants. Comment assurer la réussite des élèves dans des classes de 30 élèves en collège ou de plus de 35 en lycée ?

Les difficultés de recrutement d'AED se confirment encore cette année si bien que pour certaines vies scolaires recherchent encore l'équivalent de plusieurs ETP.

La situation des AESH ne s'est pas non plus améliorée, tant pour la gestion de leur contrat, que pour leur affectation. Comment alors s'étonner de la difficulté de recruter ces personnels pourtant indispensables à la réussite de l'inclusion des élèves en situation de handicap ?

Enfin, L'école n'est pas à l'abri de la crise de recrutement dramatique (terme utilisé par le conseil économique social et environnemental en juillet 22) des secteurs sociaux et de santé. L'égalité et le bien-être sont une des priorités définies dans la circulaire de rentrée. Il serait indispensable de créer des postes pour permettre la mise en œuvre réelle des missions de nos services sociaux et infirmiers si précieux pour permettre l'inclusion, le bien-être et la protection de nos élèves. Ce ne sont pas les 2 créations de poste infirmier accordés cette année -et aucun pour les services sociaux de notre académie -qui vont freiner les départs liés à des conditions de travail difficile. Pire : les personnels sociaux et de santé de notre ministère ont été injustement exclus du complément de traitement indiciaire du Ségur de la Santé, étendu depuis avril 2022 aux travailleurs sociaux. Alors qu'il devient impossible de recruter des contractuelles pour compléter les services, notamment à cause de la concurrence salariale avec les autres employeurs, cette injustice va renforcer le ras le bol et les départs des personnels actuellement en poste.

LA FSU dénonce et condamne la suspension à titre conservatoire de plusieurs personnels notre de personnel de notre académie sans que celle-ci soit motivée et sans que les collègues ne soient accompagnés par l'administration, dès la communication de cette dernière. C'est manière de procédé et inacceptable du fait de la violence qu'elle représente pour les personnels qui sont laissés seuls dace à une décision administrative vécue bien souvent comme une sanction d'autant plus que celle-ci est non motivée. On est bien éloigné de la volonté affichée par le nouveau ministre de rompre avec les dérive autoritaire du précédent ministre.

Quant au fond de ces suspension, le peu d'informations dont nous disposons et le contexte dans lequel est intervenue celle de notre collègue Kai Tarada représentant syndicale au lycée Joliot Curie, nous fait légitimement craindre une atteinte contre son action militante et syndicale. Si cela se confirmait la FSU combattrait fermement cette atteinte inacceptable au militantisme et aux militants qui œuvre pour la défense du Service Public D'éducation

Plusieurs établissements de notre académie sont mobilisés pour dénoncer les conditions dégradées une nouvelle fois en cette rentrée, la FSU soutient et soutiendra toutes les mobilisations pour dénoncer la dégradation de nos conditions de travail, nos conditions salariales et la défense du Service Public. D'ores et déjà elle appelle dans un cadre intersyndical à la grève interprofessionnelle du 29 septembre pour défendre le pouvoir d'achat et le droit de vivre dignement de tous les travailleurs.